

## **ANNEXE 2**

Le Bulletin Départemental d'Information est servi par abonnement, notamment aux communes qui en font la demande ou à leurs groupements, aux hôpitaux, aux maisons de retraite, aux services déconcentrés de l'Etat et à certains particuliers, représentant pour l'année 2013 environ 880 exemplaires édités à chaque numéro.

Le prix de revient du numéro est évalué à :

- Coût des consommables (couverture, papier,...) : 0.21 € H.T.
- Coût de fabrication : 0.75 € H.T.
- Coût de la mise sous plis et de l'affranchissement : 1.20 € H.T.

Le prix à l'exemplaire est donc de 2.16 € H.T.

La parution annuelle moyenne étant de 16 numéros, le coût de l'abonnement annuel s'élève à : 34.56 € H.T.